



**BTP CFA  
GRAND EST**

Association régionale  
des CFA du BTP du Grand Est



**FICHE TITRE PROFESSIONNEL**



Retrouvez-nous sur  
[btpcfa-grandest.fr](http://btpcfa-grandest.fr)



# TITRE PRO CHARGÉ D'AFFAIRES EN RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DU BATIMENT

Niveau 5



## INFORMATIONS

### Formation éligible au FNE

(Fond National à l'Emploi)

[www.constructys.fr/fne-formation/](http://www.constructys.fr/fne-formation/)

**Titre officiel de la formation RNCP**

**Code RNCP : 34158**

(Plus d'info : [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr))

### CERTIFICATEUR

Ministère du Travail du Plein Emploi et de  
l'Insertion

### ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

26 août 2024

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

### PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place.  
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu  
de formation.

### CONDITIONS D'ACCÈS

- ▣ Par la voie de l'apprentissage
- ▣ En contrat de professionnalisation
- ▣ Autres dispositifs de la Formation Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.



Le Chargé d'Affaires en Rénovation Énergétique du Bâtiment (CAREB) est un professionnel spécialiste de l'évaluation thermique et énergétique, capable de traiter la chaîne « analyse, conception mise en œuvre » d'un projet de rénovation.

## 1. Missions

Il gère les aspects techniques, organisationnels, commerciaux, l'accompagnement client et la réalisation des travaux de rénovation d'un bâtiment. Il intervient en amont dès la prise de contact avec le maître d'ouvrage. Il est responsable de l'exploitation des diagnostics techniques et de performance énergétique du bâtiment existant, de l'étude de l'offre globale. Il organise de manière autonome le chantier, en assurant le contrôle de l'exécution des travaux dans le respect des délais, de la qualité et des coûts.

Le champ d'intervention du CAREB est le secteur résidentiel, principalement de type pavillonnaire pour des particuliers. Il peut également concerner des copropriétés, ou le parc de logements sociaux.

Les chantiers peuvent être réalisés en lots séparés, en entreprise générale ou en groupement d'entreprises, par des sociétés labellisées Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).

Ses principaux interlocuteurs sont le maître d'ouvrage, les cabinets d'architecte, les bureaux d'études techniques, les syndicats de copropriétés, les organismes financiers, les fournisseurs et sous-traitants, le personnel d'exécution.

## 2. Compétences attestées

Réaliser l'état des lieux initial d'un bâtiment en vue d'un projet de rénovation énergétique :

- réaliser l'état des lieux de la structure, de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
- réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant

Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment :

- établir les scénarios d'amélioration et de rénovation énergétique d'un bâtiment
- estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière
- présenter une offre technique et commerciale et accompagner le maître d'ouvrage

Préparer et suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment :

- rédiger la notice descriptive des ouvrages d'un projet de rénovation énergétique
- planifier et organiser un chantier de rénovation énergétique d'un bâtiment
- suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DU PLEIN EMPLOI  
ET DE L'INSERTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Constructys**  
Votre partenaire compétences




**INFORMATIONS**
**PRÉREQUIS**

Diplôme de niveau 4 validé dans le domaine de la construction.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

**SITES DE FORMATION**

BTP CFA Marne (51)

BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse (54-55)


**DURÉE DE LA FORMATION**

250 heures.

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

**PÉRIODE DE FORMATION**

Du 11 décembre 2023 à juin 2024.

**COÛT DE LA FORMATION**

▣ **Par la voie de l'apprentissage :**

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ **Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :**

Nous contacter.

▣ **Par la voie du dispositif FNE :**

Possibilité de prise en charge jusqu'à 100% des coûts de formation par Constructyts.

**3. Méthodes pédagogiques**


Rythme alternée  
CFA/Entreprise



Enseignements en  
digital learning



L'organisation de la formation  
(planning, résultats, absences)

**4. Outils et moyens techniques**


Des ateliers équipés  
de postes de travail



Des salles de cours  
connectées



Une plateforme LMS  
avec des cours en ligne

**5. Moyens humains**

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

**6. Modalités d'évaluation**

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.